#### **AVANT-PROPOS**

Le sabre « japonais » – par opposition à l'épée chinoise ou « à la chinoise » – naît autour de l'an mille. Dès cette époque, la lame à « arête longitudinale » (shinogi-zukuri), faite d'un acier corroyé et partiellement trempée, est courbée et se prolonge par une soie (nakago) percée d'un orifice permettant le passage de la goupille conique de fixation de la poignée. Ces caractéristiques ne changeront plus, puisqu'elles se retrouvent, telles quelles, sur les lames forgées mille ans plus tard. Cette absence de changements majeurs dans la forme des lames est – à mon sens - le facteur principal expliquant la préservation, au cours des siècles, des lames les plus anciennes; un autre facteur conservatoire d'importance étant l'absence d'évolution majeure dans la pratique de la guerre qui aurait rendu le sabre obsolète. Ainsi, le sabre japonais est un objet utilitaire d'une exceptionnelle longueur de vie, unique au monde de ce point de vue

C'est également à cette époque – autour du X° siècle – que les forgerons se mettent à signer leurs œuvres. L'adoption de cette pratique est d'une importance capitale. En effet, si les hoplologues ont pu écrire une Histoire de l'art du sabre japonais, c'est principalement grâce à la présence d'une signature sur la soie des lames. Cette signature (mei 銘), ce nom 名 gravé dans le métal 全, a permis à des experts, peut-être dès la fin de la période de Heian, de dresser des répertoires de noms de forgerons, de reconstituer des généalogies de familles d'artisans, d'attribuer des caractéristiques de forge à des groupes ou à des écoles de forgerons. Sans ces signatures qui permettent

d'identifier les objets avec précision, les lames japonaises seraient sans doute tombées dans le même oubli que nos armes blanches occidentales dont l'origine géographique et l'époque de fabrication ne sont souvent reconnaissables qu'au style de la monture.

Mais bien plus qu'une simple marque ou qu'un nom apposés par le forgeron sur une lame pour attester qu'il en est le fabricant, la signature est souvent accompagnée d'autres informations — titre honorifique, âge, lieu et date de fabrication, type d'acier utilisé, nom du commanditaire ou du propriétaire, résultat d'un test de coupe... — qui sont autant d'éléments dont l'étude contribue à une meilleure connaissance de la biographie et de l'œuvre d'un forgeron, et plus généralement de l'histoire du sabre japonais.

Ce livre-ci est le premier volume d'une « introduction à l'étude des inscriptions » qui en totalisera trois. Ce premier volet est divisé en deux parties : la première retrace, dans ses grandes lignes, l'évolution générale des inscriptions et signatures sur les armes japonaises de type épée et sabre, de l'antiquité à l'époque d'Edo. Elle traite, d'une part, des inscriptions sur les épées antiques de l'époque Yayoi à la première moitié de la période de Heian (du III<sup>e</sup> siècle av. J.C. à l'an mille) et, d'autre part, des inscriptions sur les lames de sabre forgées au cours du second millénaire. La seconde partie de ce premier volume s'intéressera à la transmission du savoir *hoplologique* — rendu possible justement par la présence de ces inscriptions — et présentera un résumé de l'histoire de la diffusion de ce savoir, en particulier à travers les manuscrits anciens et les livres imprimés de l'époque d'Edo.

Le deuxième volume de cette trilogie présentera, dans une approche thématique, les différents types d'inscriptions rencontrés ou évoqués dans cette première partie, mais détaillés et complétés par de multiples exemples, et se focalisant principalement sur la période d'Edo: noms d'artisans, noms personnels, noms de clans, lieu de résidence, titres administratifs et honorifiques, âge, informations généalogiques, dates, formules votives et de bon augure, précisions sur la technique de fabrication et l'acier utilisé, mentions concernant le commanditaire, le destinataire et le prix, etc.

Enfin, le troisième volume sera consacré aux inscriptions rencontrées sur les sabres, mais qui ne sont généralement pas de la main du forgeron : résultat d'un test de coupe, inscription du nom d'un propriétaire, signature apocryphe, etc. Il se terminera par un chapitre sur les faux : fausses lames, fausses signatures et signatures falsifiées.

Pour ce faire, je me suis appuyé sur des sources de nature différente selon les problèmes abordés: les informations générales proviennent principalement de livres « grand public », comme la *Connaissance de base* d'Ogasawara, ou de livres d'introduction, mais à diffusion limitée, tels que *La classe* de Satō¹. Je suis allé chercher les détails dans l'extraordinaire *Encyclopédie* de Fukunaga², ou dans des articles spécialisés tirés

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ogasawara N., *Nihontō no kanshō kiso chishiki*, 1998 ; Satō K., *Kanzan tōken kyōshitsu*, 1999.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Fukunaga S., *Nihontō daihyakka jiten*, 1993.

de revues elles-mêmes spécialisées ; il en existe plusieurs au Japon, mais la référence reste le mensuel *Tōken bijutsu* <sup>1</sup>.

Franz Baldauff

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Mensuel publié depuis octobre 1949 par l'Association pour la conservation du sabre d'art japonais (Nippon Bijutsu Töken Hozon Kyōkai) qui gère également le Musée du sabre de Yoyogi.

# Première partie

– panorama historique –

ette première partie est une introduction, selon un plan chronologique, à une histoire générale de l'évolution de la signature du forgeron sur deux mille ans. Cette histoire générale est divisée en deux sous-parties : la première présente les inscriptions sur les épées antiques en trois chapitres (époques de Yayoi, Kofun et Nara) ; la seconde sous-partie, consacrée aux inscriptions sur les sabres, est composée de cinq chapitres (Heian, Kamakura, Nanbokuchō, Muromachi, Edo). Chaque chapitre commence par un arrière-plan historique général de la période envisagée, suivi d'un sous-chapitre présentant les innovations majeures dans le domaine du sabre au cours de ladite période, et enfin un troisième sous-chapitre consacré spécifiquement à la question des inscriptions.

### INSCRIPTIONS SUR LES ÉPÉES ANTIQUES

Si les forgerons japonais adoptent l'habitude de signer leurs œuvres autour du X<sup>e</sup> siècle – pratique accompagnant grosso modo l'apparition de la courbure qui marque ainsi la naissance du « sabre japonais » (nihontō) – les « épées antiques » plus anciennes (les kodaitō) ne sont pas moins dépourvues d'inscriptions. Sous le terme « kodaitō » sont regroupées toutes les épées à lame droite fabriquées au Japon ou importées du continent. Ces lames sont pour la plupart des pièces archéologiques ou des ex-voto déposés dans des temples ou des sanctuaires. Le Japon n'a conservé, comme nous allons le voir, qu'une poignée de lames portant des inscriptions « lisibles » et datant d'avant le X<sup>e</sup> siècle ; dix pour être précis (donc deux poignées) : une épée chinoise datée de l'an 187 ap. J.-C., une épée coréenne datée 369, trois épées japonaises du V<sup>e</sup>, une du

VI°, une datée 608, la *Heishi shōrin ken* (VII° s.) et deux lames du Shōsō'in (VIII° s.).

# Epoque Yayoi : III<sup>e</sup> s. av. J.-C. ~ III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

## Contexte protohistorique

Au Paléolithique, appelé « époque de la poterie à décor cordé », succède l'époque dite de « Yayoi » — du nom du site où furent mis au jour les premiers exemplaires de poterie caractéristique de cette période — qui est marquée « traditionnellement » par l'introduction, à partir du continent, de la riziculture irriguée, du cheval et de la métallurgie. Ces apports culturels sont les conséquences visibles et directes, d'une part, d'un flux migratoire continu vers le Japon — de nombreux émigrés coréens trouvèrent refuge dans l'archipel suite aux troubles de la fin du IIIe siècle qui sévissaient sur le continent — et, d'autre part, des relations officielles avec la Corée et la Chine.

En effet, la civilisation chinoise entretenait avec ses voisins des relations dans le cadre d'un système tributaire; les chefs des États-villes ou des pays voisins apportaient un tribut constitué de produits du pays en signe d'allégeance au « Fils du Ciel », en échange de quoi ils bénéficiaient de l'influence civilisatrice et bienfaisante de « l'Empire du Milieu ». Celle-ci se matérialisait par des dons d'objets *handmade in China* ou par la transmission de connaissances et de savoirs scientifiques,

techniques et artistiques. Le Japon prit également part à ces relations diplomatiques comme en témoigne la littérature<sup>1</sup>.

chinois mentionnent D'anciens textes des relations diplomatiques entre le royaume chinois des Wei (220-265) et le Japon. Dans le Sān-guó-zhì (Histoire des Trois Royaumes, jap. Sangoku-shi) rédigé à la fin du IIIe siècle, un texte sur le Japon intitulé « Relation sur les barbares de l'Est » (Dong-yi-chuán, jap. Tōi-den) fait état d'un pays nommé Yamatai et gouverné par la reine Himiko<sup>2</sup>. D'après ce texte, la reine des Wo (Himiko) reçut, en 239 ap. J.-C., « deux épées de 5 shaku³ et 100 miroirs en bronze» (五尺刀二口、銅鏡百枚)4. La longueur inhabituelle de ces épées, 160 cm (pour un shaku chinois à 32 cm), justifiait sans doute cette précision dans le texte.

Grâce à ce système tributaire « donnant-donnant », la Cour japonaise entra en possession de lames de facture chinoise, et ce sont ces modèles continentaux qui furent reproduits dans un premier temps. A l'époque où les ambassadeurs de Himiko rapportèrent ces deux longues épées, les Chinois maîtrisaient le

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Charlotte von Verschuer, *Le Commerce extérieur du Japon, des origines au XVI siècle*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1988, p. 10.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Connu également sous le nom de Wěi-zhì wō-rén-chuán (Relations entre les Wei et les Wo, jap. Gishi wajin-den). Francine Hérail, Histoire du Japon, des origines à la fin de Meiji, Paris, POF, 1986, p. 37.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ancienne unité de mesure dont la longueur à été définitivement fixée à l'ère Meiji comme équivalent à 10/33° d'un mètre. Un *shaku* (30,3 cm) est divisé en 10 *sun* et chaque *sun* en 10 *bu*.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Ogasawara, *Nihon no katana*, p. 9.

travail du fer déjà depuis plus de 400 ans, et voici comment ils y parvinrent.

#### Armes chinoises

Même si « l'histoire des armes blanches en Chine et en Asie centrale est l'une des plus obscures qui soit dans l'étude des armes et des armures », elle peut être résumée de la manière suivante<sup>1</sup>. Les armes en bronze apparaissent sur le champ de bataille sous la dynastie Shang (1765 av. J.-C. à 1122 av. J.-C.2), lorsque les armuriers parvinrent à maîtriser la technique des bronziers. L'infanterie Shang était armée d'arcs et de flèches pour le combat à distance et, pour le combat rapproché, d'un « poignard-hache » (qē), dont la lame en bronze relativement courte était montée à angle droit sur un manche en bois. Les couteaux semblent avoir été introduits d'Asie centrale à la fin de la période Shang, en même temps que le chariot de combat. On distingue deux types principaux de petits couteaux en bronze. Le premier se caractérise par un pommeau zoomorphe et une courbure intérieure (voir ill. 1 en fin de volume), à la manière d'une serpe, et le second, également à lame courbe, mais à pommeau en anneau (xião), donnera naissance à l'épée rectiligne à pommeau de forme identique.

Les épées en bronze primitives se développèrent avec la monte à cheval qui s'était répandue en Asie centrale à partir du VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Elles sont relativement courtes (environ 35 cm),

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Thom Richardson, « Chine et Asie centrale », dans *Épées et armes blanches*, p. 172-185.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> D'après la chronologie orthodoxe dite « longue ».

larges et du type *jiàn*, c'est-à-dire pourvues de deux tranchants et d'une section en forme de losange aplati (ill. 2-1). Le *jiàn* en bronze s'allongea progressivement jusqu'à une longueur pouvant atteindre 50 cm et connut sa forme définitive aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, sous le règne de la dynastie des Chou Orientaux (770 av. J.-C. à 222 av. J.-C.).

La découverte près de Xīān de la fabuleuse armée d'argile de l'empereur Shǐ-xīng-dì permet de connaître les derniers développements de l'épée de bronze chinoise sous la dynastie Qin (221 av. J.-C. à 207 av. J.-C.). Bien que de nombreux guerriers de cette armée enterrée furent dépouillés par des profanateurs à la recherche d'armes lors de la chute de la dynastie en 206 av. J.-C., les quelques armes qui restèrent en place montrent que le *jiàn* s'était aminci et pouvait atteindre une longueur totale d'environ 80 cm. L'arme entière n'était plus moulée d'une seule pièce, mais la garde et le pommeau étaient fabriqués séparément. D'autre part, la pratique japonaise de percer la soie d'un trou pour recevoir la cheville qui maintient la poignée est également une innovation chinoise de cette période.

Alors qu'en Europe la transition du bronze à l'acier passa par le fer – c'est au Deuxième Age du Fer (La Tène I) que les Celtes découvrent la carburation du fer – les Chinois passèrent directement du bronze à l'acier. Ils connaissaient pourtant le fer depuis longtemps, sous la forme de fonte, dont ils se servaient pour couler des outils agraires ou des moules destinés à la confection d'armes en bronze. On situe le début de l'utilisation de l'acier dans la fabrication des armes vers 250 av. J.-C., à la fin de la période des Trois Royaumes, sans pour autant que

l'épée de bronze fut abandonnée comme le montre la découverte des « guerriers de l'éternité ».

Les Han Occidentaux (206 av. J.-C. à 8 ap. J.-C.) employaient généralement des épées d'acier de type *jiàn* à deux tranchants, similaires aux *jiàn* de bronze des Qin. D'après la légende, c'est le second des empereurs mythiques Sān Huáng qui aurait inventé l'épée à un seul tranchant (dāo, ill. 2-2) et en aurait fondu le premier exemplaire en or, mais c'est sous la dynastie des Han Orientaux (25 à 220) qu'apparaît ce nouveau modèle d'épée, le *huán-tóu dāo*, à tranchant unique et à pommeau en anneau. L'arme a une longueur totale d'environ 90 cm, elle est étroite et d'une section en forme de bouclier allongé (jap. *hirazukuri*, ill. 2-2).

## Armes chinoises au Japon

Au Japon, un exemplaire plus court de ce type d'épée datant du I<sup>er</sup> ou du II<sup>e</sup> siècle (jap. *sokantō tettō*, litt. « épée en fer à un tranchant à pommeau en anneau simple ») fut découvert sur le site de Yokota (département de Saga) et dont on pense qu'il fut importé de Chine via la Corée. La panoplie des armes de cette période se compose de poignards, d'épées plus ou moins longues à un ou deux tranchants et de pointes de lance identiques aux modèles que l'on trouvait dans les arsenaux chinois, en bronze et en fer, ce dernier matériau s'étant surtout généralisé dans la dernière partie de l'époque Yayoi. L'étude des armes exhumées de cette période permet d'affirmer que de courtes épées à deux tranchants furent d'abord coulées en

bronze (dōken) puis forgées en fer (tekken), pour aboutir aux longues épées droites en fer et à un seul tranchant (tettō). 1

Le Japon ne conserve qu'une seule lame du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. portant sur son dos une inscription incrustée en or (*kinzōganmei*). Cette longue épée (110 cm, mais en 4 morceaux) provenant de la tombe Tōdaijiyama (IV<sup>e</sup> siècle, ville de Tenri) est conservée au Musée national de Tōkyō. Voici ce qui se trouve inscrit sur le dos de la lame :

Cette épée fut fabriquée au cours de la 5° lune aînée du feucheval de la... année de l'ère Zhōng-píng. L'acier pur fut replié cent fois. Cette épée est en accord avec le mouvement des constellations dans le ciel et protège des sinistres de ce bas monde.

中平□年五月丙午造作支刀百練清剛上應星宿下辟不 祥

Cette lame porte le nom de l'ère Zhōng-píng (entre 184 et 189 ap. J.-C.), ce qui en fait, a priori, une production chinoise du II<sup>e</sup> siècle. L'inscription commence par la date, laquelle est généralement interprétée de la manière suivante : « Cette épée fut fabriquée le jour aîné du feu-cheval de la 5<sup>e</sup> lune de la... année de l'ère Zhōng-píng ». Or, je pense que la combinaison du cycle sexagésimal « aîné du feu-cheval » se rapporte plutôt au mois, et non au jour. Dans ce cas, il n'y a – d'après les tables de calcul – que la 4<sup>e</sup> année de l'ère Zhōng-píng (187) ayant un 5<sup>e</sup> mois correspondant à cette combinaison.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ogasawara, Nihon no katana, p. 37 et 286-287.

Elle date du règne de l'empereur chinois Líng-dì (168-189, jap. Reitei) de la dynastie des Han Orientaux et fut ensevelie deux siècles plus tard dans un tumulus japonais, après avoir fait, sans doute, l'objet d'un cadeau d'ambassade dans le cadre des relations tributaires que la Chine entretenait avec ses voisins. Je reviendrai sur le contenu de cette inscription dans deux pages.

Ainsi, lorsque le Japon découvre et apprend à maîtriser la métallurgie chinoise, celle-ci avait déjà accumulé une expérience presque deux fois millénaire dans la fonte d'épées en bronze et produisait des épées en fer depuis près de 400 ans. Les Japonais firent leurs les techniques métallurgiques chinoises et adoptèrent les formes et modèles des épées continentales dont certaines leur étaient offertes par la cour chinoise comme en témoignent les sources littéraires et la lame de Tōdaijiyama.

# Epoque des Kofun: fin III<sup>e</sup> ~ fin VI<sup>e</sup> siècle

# Les tertres funéraires

Le IV<sup>e</sup> siècle vit l'apparition de tertres funéraires (*kofun*), dont les plus anciens se situent dans le sud du bassin du Yamato. Ces tumuli, destinés à abriter les corps sans vie des membres de l'élite régnante, renferment généralement du matériel, dont des armes et des armures. Au V<sup>e</sup> siècle, le matériel accompagnant la dépouille dans la chambre funéraire devient abondant, notamment les joyaux, les miroirs, les articles de sellerie et, bien sûr, les armes. Les sépultures des personnages les plus importants sont même accompagnées de tertres secondaires servant de dépôt supplémentaire au matériel funéraire. C'est

ainsi que le tumulus Ariyama<sup>1</sup>, l'un des tertres secondaires du mausolée de l'empereur Ōjin (fin du IV<sup>e</sup> siècle), a livré quelque 3 000 artefacts en fer dont 77 lames d'épées droites à un tranchant (*chokutō*), 8 épées à deux tranchants (*ken*) et un nombre considérable de fers de lance à douille (*hoko*), ou à soie plate (*yari*), et de pointes de flèches (*yajiri*).

Durant cette période des Grandes Tombes, les armes en fer ont définitivement supplanté celles en bronze. De manière générale, les épées sont pourvues d'une lame en fer à deux tranchants (tsurugi | ken) ou d'une lame aiguisée sur un seul côté (katana | tō), dont les exemplaires de petite taille sont appelé tōsu et ceux de grande taille tachi. Les ken sont plutôt courts et ont une longueur totale variant de 20 à 30 cm alors que les tachi, de section hira-zukuri (ill. 2-2), font de 70 à 80 cm.

# Reprise des relations diplomatiques

Après une absence de plus d'un siècle, le Japon réapparaît dans les sources chinoises au début du V<sup>e</sup> siècle (la dernière ambassade envoyée à la cour chinoise fut celle de 265), lorsqu'il recommence à envoyer des tributs à la Chine. La cour souveraine japonaise aurait été fondée dans la région du Yamato un peu plus tôt, soit vers le milieu du IV<sup>e</sup> siècle, et entretenait des relations avec le royaume coréen Baekje (jap. Kudara). La célèbre « épée à sept branches » (*Nanatsusaya no tachi*<sup>2</sup>, ill. 3) – trésor national depuis 1953, d'une longueur totale de 74,8 cm,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Homma et Satō, Nihontō zenshū, vol. 2, p. 12.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Se lit aussi *Shichishitō*. Cette lame est également appelée *Rokusa no hoko* (« lance aux six rameaux »).

conservée au sanctuaire d'Isonokami (ville de Tenri, département de Nara) –, porte une inscription datée de 369, selon laquelle cette arme aurait été commandée par le souverain coréen de Kudara pour le « roi des Wa ».

L'inscription rehaussée d'or (kinzōgan-mei) sur ses deux faces est interprétée de la façon suivante<sup>1</sup>:

Le 16° jour aîné du feu-cheval de la 11° lune de la 4° année de l'ère Tài-hé, on fabriqua cette épée à sept branches avec du fer cent fois replié pour qu'elle écarte les ennemis... elle est l'œuvre de... Jusqu'à présent jamais il n'y eut de telle épée. Le roi de Kudara... la fit fabriquer pour le roi de Wa. Qu'on la transmette aux générations à venir.

泰和四年十一月十六日丙午正陽造百練銕七支刀帯辟百 兵宜供供戻王□□□□作

先世以来未有此刃百濟王世□奇生聖音故為倭王旨造傳 示後世

L'oxydation et la perte des rehauts dorés ont malheureusement rendu indéchiffrables certains caractères : ce n'est qu'au début de l'ère Meiji qu'un desservant du sanctuaire remarqua la présence d'une inscription sur cette lame. Très oxydée, les caractères sont difficilement déchiffrables, certains même devenus illisibles, et les interprétations sont multiples. La transcription ne fait pas l'unanimité parmi les chercheurs, notamment en ce qui concerne le nom de l'ère! Malgré les lacunes de l'épigraphie, il est intéressant de noter qu'à l'origine

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La traduction proposée ici s'appuie sur les recherches publiées dans Suzuki Tsutomu, *Fukugen Shichishitō*, 2006, p.168-172.